

## Communiqué du Groupe des élus Patriotes Martiniquais et Sympathisants

**NON AU VIOL DE LA DÉMOCRATIE !**

**NON À L'OPACITÉ ET À L'ARBITRAIRE !**

Depuis plus de 25 ans, la Commission Permanente du Conseil Régional vote des aides individuelles dans la plus grande transparence et conformément aux dispositions de la loi en la matière.

Ces aides relèvent non seulement du secteur social mais également des secteurs de la formation professionnelle, des études supérieures, de l'habitat, du logement, de la culture et des sports.

Or, depuis deux mois, le nouveau président du Conseil régional a décidé de dissimuler aux élus de l'opposition l'identité des personnes dont les dossiers sont présentés en Commission Permanente pour l'attribution des ces différentes aides.

Aucune loi ne justifie un tel diktat.

Il est désormais le seul à connaître le nom des personnes à qui la Région accorde des aides individuelles.

Cette impossibilité pour des élus d'exercer leur contrôle démocratique sur les décisions du nouveau président ouvre la porte à tous les arbitraires, dont certains ont déjà été constatés et dénoncés dans l'attribution de ces aides individuelles !

Nous tenons à faire savoir à l'opinion publique que les quatre élus patriotes membres de la Commission Permanente refusent de participer au vote sur les dossiers présentés de cette façon anonyme, sans donc la garantie du minimum de transparence prévu par les textes.

Nous dénonçons avec la plus grande fermeté cette pratique d'opacité qui permet au nouveau président de Région de servir ses « amis politiques » tout en ayant, par ces nouvelles mesures, toute latitude pour écarter les dossiers de citoyens qui n'auraient pas ses faveurs !

Le 20 novembre 2012

***Daniel MARIE-SAINTE***

*Chef de file du groupe des Patriotes Martiniquais et Sympathisants*